

Accèsométrie

améliore l'accessibilité

L'ENTREPRISE PROVENÇALE A DÉVELOPPÉ UN PROGICIEL DESTINÉ À AMÉLIORER L'ACCÈS DES LIEUX PUBLICS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE. ENTRETIEN AVEC SON FONDATEUR, JEAN-PIERRE SERRUS.



Les Nouvelles Publications : Votre entreprise, Accèsométrie, propose une méthode pour aider les gestionnaires à améliorer l'accès des lieux publics aux personnes handicapées. Comment vous est venue cette idée ?

Jean-Pierre Serrus : Ingénieur de formation, j'ai travaillé dans le groupe de mobilier urbain Jean-Claude Decaux, en tant que directeur général en charge des produits. L'accessibilité dans le secteur du mobilier urbain est un facteur très important. J'ai été amené à voyager dans les pays du nord de l'Europe et je me suis rendu compte des carences de la France sur ce chapitre. Constatant ces lacunes et en prévision d'une loi sur l'accessibilité des lieux publics qui vient d'être votée, j'ai souhaité créer mon entreprise.

Les N.P. : Quelle est précisément votre activité ?

J.-P.S. : Grâce à un progiciel développé en partenariat avec l'Ecole des Mines de Paris, Accèsométrie permet de diagnostiquer un bâtiment. Ce progiciel évalue le niveau d'accessibilité du bâtiment existant ou en projet et fait ressortir tout ce qui n'est pas conforme à la réglementation, tous les obstacles critiques. Par exemple, une porte pour les sanitaires qui

mesure 79 cm de large au lieu des 80 cm requis ne constituera pas un obstacle critique. En revanche, si elle ne mesure que 70 cm, cela deviendra critique. Pour les obstacles critiques identifiés, Accèsométrie propose une ou plusieurs préconisations élaborées par un architecte spécialisé et une évaluation chiffrée pour résoudre ces points critiques. Cette approche permet aux gestionnaires de disposer d'un état des lieux objectif de l'accessibilité des sites examinés et de construire un plan d'actions opérationnel pour permettre une mise en accessibilité progressive et maîtrisée de leur patrimoine. Nous avons déjà travaillé sur la mesure et l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux et de la voirie des villes de Provins, de La Ciotat ou encore de Cannes. Par ailleurs, nous développons des outils spécifiques installés chez nos clients. Par exemple, nous avons développé un outil expert afin de diagnostiquer l'accessibilité des bureaux de poste. Cet outil pourra être utilisé par des gens de La Poste qui ne sont pas des professionnels du bâtiment.

Les N.P. : Les débuts de votre entreprise ont-ils été difficiles ?

J.-P.S. : Pas particulièrement. Nous avons enclenché le partenariat avec l'Ecole des Mines dès mars 2003. Les premières versions prototypes ont été disponibles en juillet et finalisées en octobre. Grâce à ce partenariat, les travaux de R&D ont été moins coûteux qu'en passant par le biais d'une société d'informatique. Mon épouse et moi, nous avons créé Accèsométrie en mai 2003 grâce à des apports personnels et des prêts bancaires. Le même mois, nous avons signé un contrat avec la ville de Provins.

Les N.P. : Vous n'avez donc pas

eu de mal à vous faire une place sur ce marché ?

J.-P.S. : Tant qu'un outil n'a pas été testé, on est en droit de se poser des questions sur son efficacité. Mais nous n'avons pas rencontré de méfiance particulière de la part de nos interlocuteurs.

Les N.P. : A vos débuts, vous avez installé votre entreprise dans la pépinière du CEEI-Provence. Si c'était à refaire, feriez-vous à nouveau ce choix ?

J.-P.S. : Oui, sans hésitation. Etre en pépinière, ça facilite les choses au début sur le plan logistique (téléphone, standard...). Le CEEI-Provence dispose d'une équipe intégrée (conseillers juridiques, fiscaux, comptables...) qui donne des conseils sur la création d'entreprise innovante. Il y a aussi des permanences de l'Anvar. Cette pépinière est une sorte de bouillonnement d'idées. J'ai pu y rencontrer d'autres créateurs d'entreprise compétents sur des questions proches de notre thème de travail. Par exemple, certains travaillaient sur la HQE (haute qualité environnementale) ou sur des systèmes de mesure dans d'autres domaines (risque industriel, pharmaceutique...). D'où des échanges d'expériences enrichissants. Au bout de quinze mois, nous avons décidé de nous installer à La Roque d'Anthéron, car notre entreprise s'était agrandie. Nous sommes six aujourd'hui.

Les N.P. : Quels sont vos projets ?

J.-P.S. : Nous sommes en train de créer une filiale axée sur la formation, Accessavoir. Nous comptons former des élus ou des fonctionnaires municipaux sur la nouvelle loi et ses conséquences, ou encore former ceux qui utilisent nos outils.

PROPOS RECUEILLIS PAR V.B.

CEEI-PROVENCE ACCOMPAGNE LES PROJETS INNOVANTS

170, c'est le nombre de CEEI (Centres européens d'entreprise et d'innovation) répartis dans les pays de la Communauté européenne. Le but de ces structures initiées par la Commission des Communautés européennes ? " C'est d'accompagner l'innovation dans l'entreprise, qu'il s'agisse d'une phase d'émergence, de création, de développement ou de pérennisation. Nous entendons l'innovation au sens large : elle peut se définir comme un avantage technologique, organisationnel, commercial, esthétique, financier, pratique, qui permet à l'entreprise de se démarquer de ses concurrents. L'important, c'est d'aider à renforcer le tissu industriel local ", explique Claude Le Foulgoc, directrice du CEEI-Provence.

Le CEEI-Provence a été créé en 1993 à l'initiative du Conseil général, du Conseil régional, des Chambres de commerce et d'industrie de Marseille-Provence et du Pays d'Arles, du Syndicat mixte de l'Europe de l'Arbois, ainsi que des partenaires industriels. " Une équipe de spécialistes permet de valider les innovations. Elle oriente le porteur de projet dans les démarches liées aux brevets ou aux marques, l'aide dans la réalisation d'un prototype et l'étude d'un marché cible. Elle lui confirmera (ou non) la viabilité du projet, le mettra en relation avec les partenaires utiles (soit dans l'industrialisation, soit dans le financement) et l'assistera dans le montage du dossier de financement ", résume la directrice. Par ailleurs, une pépinière (dont la superficie devrait doubler cette année) existe depuis 1996. Sur les 114 entreprises hébergées, 76 seraient encore en fonctionnement aujourd'hui.

V.B.